



Shine réinvente le prêt professionnel : 100% en ligne, avec un bonus pour les entrepreneur·e·s engagé·e·s

Paris, le 22 avril 2021 - Shine dévoile une offre de prêts conçue spécialement pour les indépendants et les petites entreprises. Inédite, elle vise deux objectifs :

- *Continuer à faciliter le quotidien des entrepreneurs en simplifiant leur accès au crédit ;*
- *Promouvoir une vision responsable de l'entrepreneuriat, en favorisant les entreprises qui s'engagent.*

Simple et rapide, les démarches se font 100% en ligne. De plus, Shine crée un bonus inédit : pour la première fois, les indépendants et petites entreprises qui s'engagent pour améliorer la société et protéger l'environnement seront récompensés en profitant d'un taux préférentiel.

Cette offre unique en son genre a été créée sur mesure en collaboration étroite avec Franfinance, la filiale de crédit à la consommation et de leasing aux entreprises de Société Générale.

Nicolas Reboud, PDG de Shine : "Lorsque nous avons conçu notre offre de prêts, il était clair que nous ne voulions pas nous contenter d'ajouter une énième offre sur le marché. Nous voulions que celle-ci soit alignée avec les besoins des entrepreneurs mais aussi avec notre vision de l'entrepreneuriat responsable. Encourager les entrepreneur·e·s à s'engager nous a semblé être la démarche ayant le plus d'effet."

Un bonus inédit pour promouvoir un entrepreneuriat responsable

Pour soutenir efficacement et concrètement les projets qui partagent la même vision que Shine, cette offre proposera un taux plus avantageux aux entreprises les plus vertueuses sur la base d'une liste de critères sociaux et environnementaux préétablis. Si une partie de ces critères est respectée, l'entrepreneur bénéficiera de conditions préférentielles.

Cette démarche vise à récompenser les entreprises les plus engagées, et à inciter les autres à s'engager dans une démarche similaire. Parmi ces critères : la réalisation d'un bilan carbone, l'organisation de formations pour plus de diversité et d'inclusion, la mise en place d'une politique d'achats responsable, ou encore l'obtention de labels comme B Corp, Lucie ou encore ISO 26 000.

Cette liste, inspirée des labels et organisations les plus avancées sur ces sujets (B Corp, 2050...) sera disponible sur shine.fr, et sera bien entendu étoffée avec le temps.

100% en ligne, rapide et accessible

Délais à rallonge, montagne de documents à fournir et caution personnelle indispensable : les obstacles rencontrés par les entrepreneur.e.s souhaitant souscrire un prêt sont multiples. Fidèle à sa mission, Shine veut simplifier et accélérer ces démarches.

Ouverte aux micro-entreprises comme aux entreprises classiques, cette nouvelle offre reposera sur trois piliers :

- **L'entrepreneur·e n'aura aucun document financier à fournir.** Un scoring inédit a été créé par Franfinance pour analyser chaque dossier directement à partir de l'historique des transactions bancaires.
- **L'entrepreneur·e n'aura pas de caution personnelle à présenter.** Seul l'aspect financier de l'entreprise sera pris en compte.
- **L'entrepreneur·e recevra les fonds en quelques jours.** En moyenne, seuls trois jours sépareront la demande de prêt complète validée de la réception des fonds sur le compte de l'entreprise.

Pour tous les types de projets professionnels

Shine souhaite accompagner les indépendants et les petites entreprises dans leurs projets les plus variés. Qu'il s'agisse d'investissements pour leur équipement (parc informatique, matériel spécialisé, véhicules, aménagement de leurs locaux...), ou encore pour développer leur activité (développement commercial, campagne publicitaire).

Deux types de crédit seront proposés, à court et moyen termes, selon le type de projet à financer et la situation de l'entreprise :

- un crédit de trésorerie, jusqu'à 30 000 euros sur un an maximum ;
- un crédit d'investissement, jusqu'à 70 000 euros sur 5 ans maximum.

Une offre co-designée par Shine et Franfinance

Ce nouveau prêt engagé est issu d'une collaboration entre Shine et Franfinance, deux filiales de Société Générale. Shine sera l'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement mandaté par Franfinance pour distribuer cette offre.

Julien Ochonisky, DG Délégué de Franfinance :

"Pionnier de l'open-banking, Franfinance a acquis en la matière un véritable savoir-faire pour accompagner des acteurs traditionnels mais aussi des fintechs ou des néobanques. Nous sommes ravis de mettre ce savoir-faire au service du développement de Shine qui propose un modèle très différenciant de distribution de crédits aux professionnels."

« Cette nouvelle offre confirme les synergies rapidement créées entre Shine et Société Générale », se félicite Marie-Christine Ducholet, Directrice de la Banque de détail en France. « Outre l'expertise de nos équipes, elle illustre notre capacité à collaborer et intégrer des startups dans l'intérêt des clients. Sur le marché des professionnels, une telle offre sert notre ambition d'être le leader français. »

À propos de Shine :

Shine est le compte pro des indépendants et petites entreprises. Shine propose un compte professionnel 100 % en ligne, ainsi qu'un copilote qui permet d'accompagner les entrepreneurs au quotidien. Ouvert en 2018, le service a déjà réuni plus de 100 000 entrepreneurs. Shine a reçu le label B Corp en 2020, un label qui reconnaît les entreprises qui respectent des normes sociales et environnementales élevées. Shine a rejoint le groupe Société Générale en juillet 2020. Plus d'informations sur www.shine.fr

À propos de Franfinance :

Franfinance est une filiale à 100% de Société Générale, spécialisée dans le financement des ventes et dont le business model repose sur 4 piliers :

- **La mise à disposition de compétences et d'infrastructures** autour des métiers du crédit à la consommation et du leasing auprès des enseignes du Groupe Société Générale (Sogefinancement, Sogelease, Starlease, Sogepro et désormais Shine...) ou d'autres entreprises externes au Groupe
- **Le financement des ventes de ses partenaires distributeurs/producteurs de biens d'équipement** auprès des entreprises dans les domaines du transport, de la manutention, du BTP, de l'industrie, du high-tech ou du médical via le crédit-bail ou la location financière (leasing)
- **Le financement des ventes aux particuliers** de ses partenaires artisans, commerçants, e-commerçants ; et des grandes enseignes de la distribution via une gamme complète de crédits à la consommation ou de facilités de paiement
- **Le crédit à la consommation auprès des particuliers en approche directe** (www.franfinance.fr) ou en fidélisation

Pour en savoir plus : rendez-vous sur www.franfinance.com

Contacts Presse Shine

Marine Bryszwkoski
marine@shine.fr
07 80 97 73 02

Antoine Msika
antoine@shine.fr
07 56 86 34 24

Contacts Presse Société Générale

Florence Amphoux
florence.amphoux@socgen.com
01 42 14 70 33

Bernard Gaudin
bernard.gaudin@socgen.com
01 42 13 15 98